



COP22: EVÉNEMENT

Pollution Casa-Settat

La région concentre le tiers des rejets



• **Gaz à effet de serre, eaux usées, déchets solides... un cocktail toxique**

• **5.200 tonnes de déchets solides par jour!**

• **A peine 13% des eaux usées traitées**

LA plus importante région, c'est aussi la plus polluante du Maroc. Avec plus de 3.100 unités industrielles, Casa-Settat concentre pas moins de 34% des rejets à l'échelle nationale. La combinaison d'une circulation dense, notamment à Casablanca, avec un parc automobile vétuste et de fortes concentrations de rejets industriels, donne lieu à un cocktail hautement nuisible à la santé. Les pics de pollution se traduisent par une plus grande prévalence de maladies respiratoires, notamment auprès des enfants de moins de 5 ans, selon une étude menée par les chercheurs de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé (cf. édition du 12 février 2016).

C'est de loin la zone Aïn Sebaâ et Sidi Bernoussi qui est la plus caractérisée par la prolifération des émissions de dioxyde de soufre et de poussière industrielle

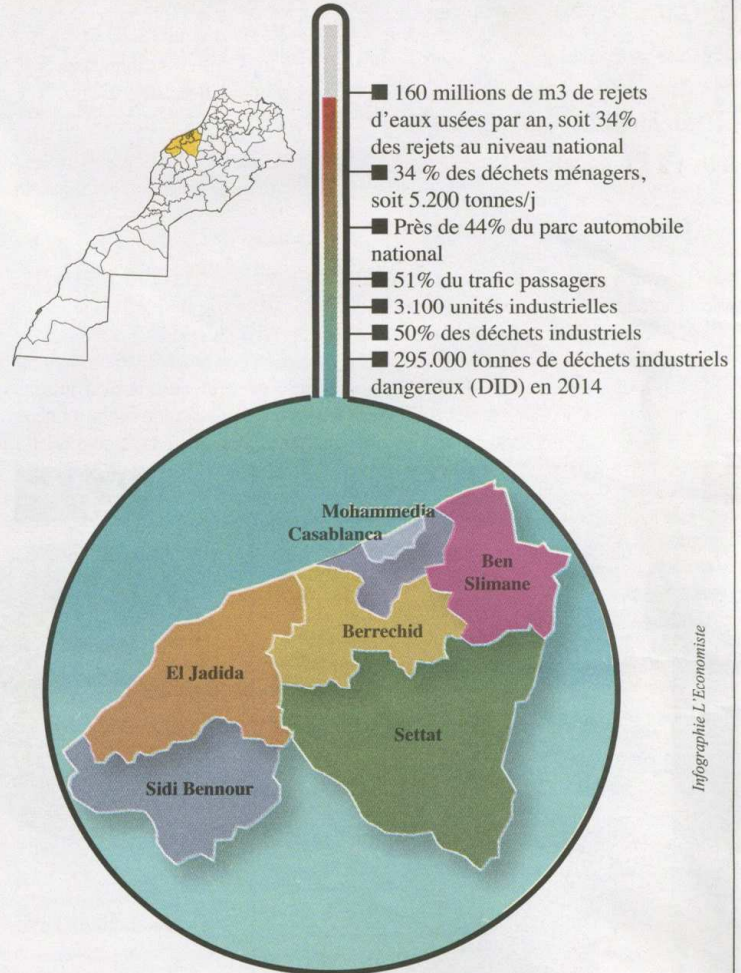
(PM10). Mohammédia est aussi exposée à un mix de polluants. Pour sa part, le centre-ville de Casablanca est principalement pollué à l'oxyde d'azote (émis par les véhicules et un parc vétuste fortement diésélisé). Mais ce sont le dioxyde de soufre (véhicules et industrie) et le PM10 qui présentent les plus gros risques pour la santé. Une récente étude de la Banque mondiale, rendue publique à l'occasion de la COP22 (cf. édition du 10 novembre 2016), confirme cette tendance.

Sur 2.200 décès liés à la pollution de l'air en 2014, près de la moitié (47%) est concentrée à Casablanca, suivie de Marrakech et Tanger.

La qualité de l'eau n'est pas non plus meilleure dans la plus importante région du Maroc. Les eaux usées polluent à la fois les nappes phréatiques, les cours d'eau en surface et le littoral. En effet, plus de 438.350 m³ d'eaux usées non traitées sont déversées quotidiennement sur le territoire Casa-Settat. Une infime portion (13%) transite par les stations de prétraitement.

La gestion des déchets solides est aussi l'un des maillons faibles sur l'ensemble du territoire. Les décharges sauvages pullulent, alors que le tri sélectif, la valorisation et l'enfouissement des déchets solides peinent encore à décoller, dans une région qui produit 5.200 tonnes par jour, soit 34% de la production à l'échelle nationale. Autre

Des pics alarmants!



Infographie L'Economiste

Pollution de l'air, eaux usées non traitées, déchets industriels dangereux, décharges sauvages... La région Casa-Settat concentre tous les dangers!

source non négligeable de pollution: les déchets industriels dangereux (DID) fortement concentrés dans la région. Selon la même étude de la BM, les DID, estimés à 295.000 tonnes en 2014, proviennent essentiellement des secteurs de la chimie-parachimie, textile-cuir et industrie mécanique et métallurgique. Ils sont concentrés dans le Grand-Casablanca qui génère plus de 37% du total. Près de 38% des déchets sont combustibles. Ce qui permet d'entrevoir le gisement disponible en déchets susceptibles d'être valorisés thermiquement dans les cimenteries et les autres installations. Parmi les autres problèmes environnementaux dont souffre la région, figurent le déficit en espaces verts, l'absence de programmes de gestion du littoral, de promotion du tourisme écologique...

Les premiers éléments d'un diagnostic territorial de la région, appréhendés sous

l'angle des changements climatiques, font état d'atouts indéniables: poids socioéconomique, projets structurants, diversité géographique... Mais aussi d'une grande vulnérabilité territoriale (disparité entre territoires, précarité sociale, urbanisation non maîtrisée, pénurie de ressources hydriques, habitat insalubre...)

Il va sans dire qu'au regard de la situation actuelle, la région Casablanca-Settat a fort à faire pour atteindre les objectifs ambitieux de sa charte environnementale (voir aussi page 5). La pollution y atteint des niveaux plus qu'alarmants, ses décharges sont loin d'être aux normes, la qualité de l'air laisse à désirer... □

Aziza EL AFFAS



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

COP22: EVÉNEMENT



Pollution Casa-Settat

Le détail de la «charte climat»



• Réduction de 8% des GES d'ici 2030

• Un taux de valorisation des déchets à 20%

• Traitement des eaux usées à 100% à l'horizon 2030

LA région Casa-Settat vient de se doter d'une charte intitulée: «Initiative climat et environnement». Cette charte climat sera officiellement signée cette semaine lors de la COP22. Adopté par les élus une semaine avant le démarrage de la COP22 (cf. édition du 2 novembre 2016), le document formalise les engagements de la région pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la lutte contre la pollution. «Dès son adoption au conseil régional, la charte est entrée en vigueur au début de ce mois», confirme Abdelhamid

Jmahri, 3e vice-président du conseil de la région Casablanca-Settat.

Le territoire en chiffres

- 32,4% dans le PIB
- Près de 7 millions d'habitants (21% de la population nationale)
- Superficie: plus de 47.000 km
- 61% de la valeur ajoutée industrielle du pays
- Deux tiers de la production industrielle nationale
- 57% des investissements
- 30% du réseau routier
- Littoral: 340 km

Forte de cette feuille de route environnementale, la région ambitionne d'atteindre l'objectif de réduire de 8% les gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. L'objectif aussi est d'arriver à un taux de collecte de déchets de 100% et de valorisation de 20% pour la même échéance. Sachant que le ter-

ritoire compte l'une des décharges les plus problématiques du Maroc (connue sous le nom de Médiouna). La région prévoit aussi la mise en œuvre d'actions pour atteindre un taux de traitement des eaux usées de 100% et de 50% pour le traitement tertiaire des eaux usées à l'horizon 2030. La charte fixe également un objectif d'économie d'énergie consommée de l'ordre de 10%.

Après son adoption définitive, le document, composé d'une quinzaine d'engagements, sera proposé aux différents conseils (communaux, provinciaux et préfectoraux), aux associations sectorielles, aux zones industrielles, à la société civile et aux opérateurs de la région.

Mais cette charte ne devrait pas se réduire à un simple document ponctuel édité à l'occasion de la COP22. Ces engagements ambitieux seront traduits en actions concrètes dans le cadre du plan de développement régional. Ce plan sera prêt d'ici fin décembre et son implémentation pourra démarrer en janvier 2017. «La région compte lancer un observatoire épidé-

miologique qui représente une plateforme d'échange des données relatives à la pollution et ses effets sur la santé», explique Jmahri.

La région prend en charge l'accompagnement des collectivités territoriales, les zones industrielles et les associations sectorielles afin de développer des projets qui s'inscrivent dans le cadre de cette charte régionale de développement durable.

Elle accompagnera également les opérateurs économiques pour rendre leurs unités de production et leurs projets moins nuisibles pour l'environnement et mettre en place, en partenariat avec le département de l'Environnement, des indicateurs afin d'évaluer l'impact des actions des différents acteurs. Ce sont là les engagements de la région qui ambitionne de devenir exemplaire en matière de bilan carbone. □

A.E.



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com